



**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR  
L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE RÉGIONALE DE VULGARISATION DES TITRES  
PUBLICS**

Juin 2026

## I. INTRODUCTION

Les présents termes de référence portent sur le recrutement d'un **prestataire spécialisé en communication financière et en éducation financière**, chargé de d'élaborer une **stratégie régionale structurée et opérationnelle de vulgarisation des titres publics**.

Cette stratégie devra permettre de renforcer durablement la compréhension, l'attractivité et l'accessibilité des titres publics auprès des populations de l'Union, en vue de contribuer à l'élargissement de la base d'investisseurs et à la promotion de l'inclusion financière.

A cette fin, le prestataire réalisera au préalable un **diagnostic approfondi des actions de vulgarisation et de promotion des titres publics dans l'UEMOA**. Il s'agira d'analyser l'état actuel des dispositifs et initiatives de communication existants relatifs aux titres publics, d'apprécier la qualité et l'efficacité de leur contenu au regard des objectifs d'élargissement de la base d'investisseurs et d'inclusion financière poursuivis par les États membres, et d'identifier les leviers les plus pertinents pour alimenter la stratégie régionale.

Après un rappel des enjeux liés à la vulgarisation des titres publics et à la démocratisation de l'accès au marché des titres publics, le présent document précise les modalités de mise en œuvre de la mission. Il détaille également les diligences attendues du Prestataire notamment les **livrables attendus**, les **principales étapes de la mission**, ainsi que les **exigences spécifiques liées à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi d'une stratégie régionale de vulgarisation des titres publics**.

## II. CONTEXTE

UMOA-Titres (UT) est une Institution communautaire de l'UEMOA, chargée d'accompagner les États membres dans la mobilisation des ressources financières nécessaires à leur développement économique, à des conditions optimales. À cet égard, elle apporte son concours à ces Etats à travers l'organisation des émissions de titres publics par adjudication et la gestion du marché des titres publics (MTP).

Bien que la réglementation en vigueur autorise l'accès de tous types d'investisseurs (institutionnels, entreprises, particuliers, etc.) au Marché des Titres Publics, ce dernier reste largement dominé par les investisseurs institutionnels. La participation des investisseurs individuels et du grand public demeure marginale, en raison notamment :

- d'un déficit d'information et de pédagogie sur les titres publics ;
- d'une perception de complexité des produits financiers ;
- d'une faible visibilité des canaux d'accès existants ;
- de barrières culturelles, linguistiques et comportementales vis-à-vis des produits financiers du marché.

Dans une logique d'approfondissement du MTP, d'élargissement de la base d'investisseurs et de promotion de l'inclusion financière, UMOA-Titres souhaite se doter d'une **stratégie régionale structurée, cohérente et adaptée aux réalités socio-économiques des huit États membres**, visant à vulgariser les titres publics auprès des populations de l'Union. Cette stratégie viendra soutenir les actions de promotion des titres publics dans l'Union.

### III. OBJECTIFS DE LA MISSION

#### III.1 Objectif général

La mission a pour objectif général de concevoir une **stratégie régionale de vulgarisation des titres publics** visant à améliorer la compréhension, l'attractivité et l'accessibilité de ces instruments financiers auprès des populations de l'UEMOA, en particulier les investisseurs non institutionnels.

#### III.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, la stratégie devra permettre :

- D'accroître la notoriété des titres publics auprès des populations de l'Union ;

- D'améliorer la compréhension des caractéristiques, des avantages et des risques liés aux titres publics ;
- De développer des outils pédagogiques simples, accessibles et adaptés aux différents publics cibles ;
- De faciliter l'accès pratique aux titres publics pour les particuliers, les Très Petites Entreprises (TPE) et les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ;
- D'encourager l'intégration des titres publics dans les décisions d'épargne et d'investissement ;
- De contribuer durablement à l'inclusion financière et à l'éducation financière dans l'espace UEMOA ;
- De renforcer la cohérence, la visibilité et l'impact des actions de communication menées par UMOA-Titres et ses partenaires.

#### **IV. PÉRIMÈTRE DE LA MISSION**

La mission couvrira l'ensemble des huit (8) États membres de l'UEMOA, à savoir : **Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.**

La stratégie devra tenir compte des spécificités nationales, notamment en termes de niveaux de littératie financière, de langues, de pratiques culturelles et de canaux de communication privilégiés.

#### **V. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE**

Le Prestataire adoptera une démarche méthodologique rigoureuse, structurée et orientée résultats, reposant sur les axes suivants :

- **Revue approfondie du cadre et des pratiques existantes en matière de vulgarisation des titres publics**, incluant :
  - l'analyse des stratégies, plans de communication et actions de sensibilisation déjà mis en œuvre par UMOA-Titres et ses partenaires (inclure l'évaluation de la portée, de la cohérence et de l'efficacité des actions menées) ;

- l'examen des contenus pédagogiques disponibles (supports écrits, digitaux, audiovisuels, supports de formation) relatifs aux titres publics ;
- l'analyse des dispositifs et canaux de diffusion utilisés (médias, digital, actions de terrain, partenariats institutionnels) ;
- l'exploitation des rapports d'activité, études, statistiques et données disponibles, notamment celles relatives à la participation des investisseurs non institutionnels.
- **Analyse qualitative et quantitative des actions de vulgarisation :**
  - l'analyse des comportements, de la perception et du niveau de compréhension des publics cibles vis-à-vis des titres publics ;
  - l'identification des freins, leviers et opportunités pour renforcer l'attractivité et l'accessibilité du marché des titres publics.
- **Conduite d'entretiens et de consultations structurées avec les parties prenantes clés**, notamment :
  - UMOA-Titres et la BCEAO ;
  - les Trésors nationaux des États membres ;
  - les intermédiaires de marché : Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT), banques et Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ;
  - les acteurs de l'éducation financière, les médias et, le cas échéant, des représentants des publics cibles.
- **Réalisation d'un benchmark régional et international ciblé :**
  - l'analyse des bonnes pratiques en matière de vulgarisation, d'éducation financière et de démocratisation de l'accès aux obligations d'Etat ou autres actifs financiers ;
  - l'identification des approches innovantes, des outils pédagogiques efficaces et des modèles de communication adaptés et susceptibles d'être transposés au contexte de l'UEMOA et du MTP.

- **Adoption d'une approche participative et inclusive**, à travers :
  - l'organisation de séances de travail collaboratives et d'ateliers de restitution intermédiaire avec UMOA-Titres et les parties prenantes ;
  - l'intégration des retours et recommandations des acteurs du marché dans l'élaboration de la stratégie.
- **Identification des leviers opérationnels, organisationnels et institutionnels** nécessaires à une mise en œuvre efficace de la stratégie de vulgarisation, en vue d'en assurer la pertinence et l'appropriation par les parties prenantes.

## VI. RESULTATS ET LIVRABLES ATTENDUS

A l'issue de la mission, le Prestataire devra fournir :

- Un rapport de diagnostic et d'analyse de la stratégie régionale de vulgarisation des titres publics
- Un nouveau document de stratégie régionale de vulgarisation des titres publics comprenant notamment les éléments clés suivants :
  - les objectifs stratégiques
  - la segmentation des cibles prioritaires
  - les actions de vulgarisation, les messages clés et adaptés ainsi que les canaux appropriés en fonction de chaque cible
  - les indicateurs de performance
- Un plan de mise en œuvre triennal, détaillé et budgétisé
- Un cadre de suivi-évaluation de la stratégie

## VII. PROFIL DU SOUMISSIONNAIRE

Le soumissionnaire devra :

- justifier d'une expérience d'au moins 10 ans en communication financière, éducation financière, sensibilisation et/ou diffusion d'information financière ;

- disposer d'un diplôme supérieur de Bac+5 au minimum en finance, communication, marketing, sciences sociales ou tout autre domaine équivalent ;
- démontrer une bonne connaissance du comportement des populations de la zone UEMOA face aux services financiers ;
- démontrer d'une bonne connaissance du secteur financier en zone UMOA et/ou dans une zone économique similaire, et en particulier du fonctionnement du marché des titres publics : justifier (ou avoir détenu) d'au moins deux établissements financiers comme clients contractuels ou idéalement, des institutions financières régionales ou internationales ;
- disposer d'une aptitude à analyser les besoins financiers d'un public large et à expliquer des données complexes dans un langage accessible ;
- avoir une bonne connaissance des stratégies de vulgarisation éprouvées sur des marchés financiers plus avancés et des outils technologiques couramment utilisés, serait un atout.

## VIII. DURÉE ET LIEU DE LA MISSION

La mission s'étendra sur une durée indicative de trois (3) mois, à compter de la date de démarrage effectif de la mission. Ceci comprend les phases de collecte d'informations, de diagnostic, de formulation des recommandations, de conception stratégique, de restitution et de validation.

Elle pourra se faire principalement en zone UEMOA, avec possibilité d'organiser des séances en ligne.

## IX. MODALITÉ DE PRÉSENTATION DE L'OFFRE

### IX.1 Présentation de l'offre

L'offre technique sera présentée en version électronique dans une clé USB et l'offre financière en version physique, un (1) exemplaire, sous plis fermés et scellés. **Les propositions techniques et financières seront placées dans des enveloppes différentes portant chacune le titre correspondant.**

Une enveloppe comportant les deux (02) offres portera les mentions suivantes :

Au coin supérieur gauche :

**OFFRE POUR LA SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE  
RÉGIONALE DE VULGARISATION DES TITRES PUBLICS**

Au centre :

**MADAME LE DIRECTEUR DE UMOA-Titres**

**BCEAO-AGENCE PRINCIPALE DE DAKAR**

**BOULEVARD MAMDOU DIA**

**5<sup>ème</sup> ETAGE BUREAU 520**

**BP : 4709 DAKAR - RP – SENEGAL**

*NB : l'enveloppe comportant les deux (02) offres (technique et financière) ne doit avoir aucune mention permettant d'identifier le soumissionnaire tel que le cachet, le logo, la signature ou le symbole du soumissionnaire.*

## **IX.2 Proposition technique**

Le soumissionnaire devra fournir les informations ci-après :

1. Une lettre de soumission de l'offre technique conformément au modèle obligatoire en annexe 1 ;
2. Une note claire et précise faisant état de la bonne compréhension des termes de références et présentant la méthodologie proposée et le chronogramme dans le cadre de l'exécution la mission ;

3. La présentation détaillée d'au moins trois (3) campagnes de communication et/ou de sensibilisation financière traitées, de préférence, dans le cadre d'un contrat annuel et pour le compte de clients opérant dans le secteur financier. Pour chaque campagne, inclure :
  - a. l'identité du client ;
  - b. la période et le budget ;
  - c. la description du volet stratégique : contexte, problématique, objectifs, méthodologie et recommandations ;
  - d. la description de la démarche créative incluant les pistes créatives proposées et celle retenue ;
  - e. un résumé des résultats obtenus ;
  - f. les attestations de bonne fin d'exécution.
4. Le(s) CV du(es) consultant(s) ou des intervenants du cabinet qui seront impliqués dans la mission (diplôme(s) supérieur(s), expériences professionnelles clés et fonctions occupées) ;
5. Tout document complémentaire jugé utile qui pourrait être ajouté à l'offre.

### **IX.3 Proposition financière**

Le soumissionnaire devra fournir une lettre de soumission de l'offre financière conformément au modèle obligatoire en annexe 2.

L'offre financière doit mettre en évidence la valorisation des besoins estimatifs cités ci-dessous et doit parvenir à UT **sous pli fermé. Elle doit être séparée de l'offre technique comme indiqué plus haut** et être exprimée hors taxes en francs CFA. Elle devra inclure tous les frais nécessaires à la bonne conduite de la mission.

La langue de travail pour cet appel d'offres est le français. Toute offre formulée dans une langue autre que le français ne sera pas recevable.

Les prix seront fermes et non révisables. En cas de contradiction entre les montants en lettres et les montants en chiffres, les premiers feront foi. En cas de conflit entre le montant inscrit sur la lettre de soumission de l'offre financière et celui des devis assujettis, le montant de la lettre de soumission fera foi.

Toute prestation proposée par le soumissionnaire dans sa proposition et pour laquelle aucun prix n'est fourni, sera considérée comme incluse dans l'offre principale et ne donnera lieu à aucune facturation supplémentaire. Le montant de l'offre du soumissionnaire doit correspondre à 100% des livrables requis pour ce marché.

#### **IX.4 Groupement de consultants**

En cas de groupement, les consultants concernés doivent présenter dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les parties. Ce document doit en outre indiquer le chef de file dudit groupement. Dans le cadre du présent appel à concurrence, seuls les groupements solidaires sont autorisés.

#### **IX.5 Sous-traitance**

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit du maître d'ouvrage. Si elle est autorisée, la sous-traitance ne peut excéder 30% de la valeur du contrat initial.

### **X. ÉVALUATION DES OFFRES**

UMOA-Titres se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

L'évaluation des offres sera conduite en deux (2) phases :

1. l'analyse des propositions techniques ;

2. l'analyse des propositions financières.

Des pièces administratives et financières complémentaires attestant de la régularité et des performances techniques et financières pourraient être exigées au soumissionnaire attributaire avant la signature du contrat de marché.

Préalablement à l'évaluation des soumissions, le commanditaire se réserve le droit de procéder à la vérification de l'éligibilité des soumissionnaires vis-à-vis de :

- l'administration fiscale et de la sécurité sociale ;
- la réglementation relative au financement du terrorisme en vigueur ;
- la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux en vigueur dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

Dans un premier temps, seules les propositions techniques seront ouvertes et examinées au regard des exigences définies dans les termes de référence. Ensuite, les propositions financières des soumissionnaires dont les offres techniques ont atteint le score minimal de 70 points sur 100 seront ouvertes et analysées. Enfin, une synthèse des notes techniques et financières sera faite pour retenir le soumissionnaire le mieux disant.

### **X.1 Évaluation des propositions techniques**

L'évaluation technique s'appuiera sur les critères suivants :

**1. La capacité organisationnelle et l'expérience du soumissionnaire pour la mission (35 points) :**

- le soumissionnaire doit disposer d'au moins dix (10) années d'expérience dans la conduite de projets de communication financière à l'échelle nationale ou régionale, attestée par la production d'au moins deux (2) rapports d'activités ou documents pertinents relatifs à ce domaine.

- le nombre de campagnes de communication et de sensibilisation financière réalisées à l'échelle régionale (minimum 3 campagnes pertinentes menées) ;
- la qualité des références soit au moins 3 clients contractuels opérant dans la zone UEMOA dans le domaine de la finance ou des services financiers ;
- l'organigramme du soumissionnaire ;
- la présentation générale de l'offre ;

**2. L'approche méthodologique et le plan de travail (30 points) :**

- la compréhension des enjeux et pertinence méthodologique, la qualité des contenus pédagogiques en finance traités (clarté, compréhension et adaptation au grand public), l'adéquation des objectifs de vulgarisation des titres publics avec les besoins du public cible, la créativité et la définition des indicateurs de performance ;
- les dispositions envisagées pour un accompagnement annuel productif de UT (la capacité à pérenniser les actions de vulgarisation après la fin de la mission) ;
- la cohérence du chronogramme ;
- la ventilation des tâches.

**3. L'expérience et les compétences techniques et pédagogiques des intervenants (35 points) :**

- la qualification professionnelle des principaux intervenants de la mission (études et diplômes) ;
- la maîtrise du contexte financier régional ;
- la composition et cohérence de l'équipe dédiée à la mission.

Seules les propositions techniques qui auront totalisé un minimum de 70 sur 100 points seront qualifiées pour l'évaluation financière. Au cas où aucun des Prestataires en lice n'a obtenu le score minimal de qualification ci-dessus indiqué, UT se réserve le droit d'inviter à des négociations, le Prestataire qui aurait réuni la note technique la plus élevée.

## **X.2 Évaluation des offres financières**

Les offres financières seront notées sur un total de 100 points. Seules les propositions financières relatives aux propositions techniques des soumissionnaires ayant totalisé un minimum de 70 sur 100 points seront ouvertes. Après la vérification de la régularité, les coûts ajustés feront l'objet de notation. L'offre la moins disante obtiendra la note maximale de 100 points. Les autres propositions qualifiées auront une note financière (NF) calculée sur la base de la formule suivante :

$$NF = (PO/P) \times 100$$

Avec : PO = Prix de l'offre la moins disante retenue

P = Prix proposé par le soumissionnaire considéré

## **X.3 Notation totale**

La note totale de chaque offre de services retenue sera calculée en additionnant :

1. 80% des points obtenus pour l'offre technique ;
2. et 20% des points obtenus pour l'offre financière.

Les soumissionnaires seront classés par ordre décroissant de la note totale. Le prestataire retenu sera celui qui aura obtenu la note totale la plus élevée. Toutefois, avant l'attribution du contrat, des négociations techniques et financières seront menées avec ce dernier en vue de parvenir à un accord sur tous les points. En cas d'échec des négociations, UT se réserve le droit d'engager des négociations avec le soumissionnaire classé deuxième. Le délai de

négociation ne devrait pas excéder un (1) mois à compter de la date de notification provisoire au soumissionnaire, sauf accord préalable écrit de UT.

## **XI. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES**

### **XI.1 Date et lieu de dépôt des offres**

Les offres devront parvenir au Siège de UMOA-Titres **le vendredi 24 juillet 2026 à 16H (heure de Dakar) au plus tard, délai de rigueur**, à l'adresse ci-après :

**BCEAO-AGENCE PRINCIPALE DE DAKAR,**

**BOULEVARD MAMADOU DIA**

**UMOA-Titres, BUREAU 520 – 5<sup>ème</sup> ETAGE**

**BP 4709 DAKAR – SENEGAL**

Les offres transmises dans les délais requis notamment par la poste, DHL (ou équivalent), ou Chronopost seront acceptées, le cachet de l'expéditeur faisant foi. Toutefois, aucune offre soumise par messagerie électronique ne sera acceptée.

### **XI.2 Notification du résultat de l'analyse de l'offre**

Le soumissionnaire retenu sera informé avant l'expiration de la période de validité de son offre.

Les termes de la collaboration avec le soumissionnaire retenu seront régis par un contrat de prestation de services. Après l'attribution du marché, les autres soumissionnaires seront informés de l'issue de l'évaluation, par écrit, au soin du commanditaire.

### **XI.3 Informations complémentaires**

Les demandes d'informations complémentaires doivent parvenir à UT au moins dix (10) jours avant la date limite de remise des offres, sous peine de rejet, à la discrétion du commanditaire.

UT se réserve le droit de ne pas donner suite à toute demande de renseignements parvenue hors délai. **Préalablement au dépôt des soumissions, les candidats intéressés sont priés de manifester leur intention par courrier électronique à l'adresse mail suivante : [administration@umoa-titres.org](mailto:administration@umoa-titres.org).**

## XII. CONFIDENTIALITÉ

Dans le cadre de la présente mission, chaque partie s'engage à préserver le caractère confidentiel de toute information communiquée comme telle. Ainsi, le soumissionnaire est tenu notamment de :

- garder confidentiels tous documents et informations de quelque nature qu'ils soient, qui lui ont été communiqués par UT ou dont il a eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de l'exécution de sa mission ;
- n'utiliser ces documents et informations qu'aux seules fins d'exécuter les obligations mises à sa charge. En conséquence, même après la cessation du contrat, le soumissionnaire ne peut les communiquer à des tiers ou les exploiter dans ses relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de UT ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment auprès des membres de son personnel appelés à prendre connaissance de ces documents ou à connaître ces informations, pour prévenir et éviter leur divulgation à des tiers, de quelque manière que ce soit (le soumissionnaire répond entièrement des manquements en la matière) ;
- restituer, sans délai à UT, à sa demande, au terme de l'exécution de la présente mission ou à la date d'approbation du rapport final, les documents, statistiques, rapports, données et autres informations qu'elle juge confidentiels.

## **ANNEXES**

### **ANNEXE 1 : Formulaire de soumission de l'offre technique**

(Indiquer le lieu et la date)

À l'attention de :

**MADAME LE DIRECTEUR DE UMOA-Titres**

Objet : Termes de référence pour le recrutement d'un Prestataire pour l'élaboration d'une stratégie régionale de vulgarisation des titres publics

Nous, soussignés.....soumettons par la présente, une proposition technique pour le recrutement d'un Prestataire pour l'élaboration d'une stratégie régionale de vulgarisation des titres publics

Nous déclarons par la présente que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si notre proposition est retenue, à commencer la prestation, au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire

## **ANNEXE 2 : Formulaire de soumission de l'offre financière**

(Indiquer le lieu et la date)

À l'attention de :

### **MADAME LE DIRECTEUR DE UMOA-Titres**

Objet : Termes de référence pour le recrutement d'un Prestataire pour l'élaboration d'une stratégie régionale de vulgarisation des titres publics

Nous, soussignés.....soumettons par la présente, une offre de prix pour le recrutement d'un Prestataire pour l'élaboration d'une stratégie régionale de vulgarisation des titres publics pour un montant de .....FCFA HT/HD.

Nous déclarons par la présente que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si notre proposition est retenue, à commencer la prestation, au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire